



Forum des Agents des
Douanes de l'UEMOA

Les travaux^{P.5}
s'ouvrent ce
jour à Lomé

Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations
générales d'analyses et de publicité

N° 929 du 20 octobre 2025

Gestion des communes

Le leadership des femmes toujours valorisé au Togo

P.2



Hommage à feu Gnassingbé Eyadéma



“À l'ombre du baobab”, un chef-d'oeuvre de Koudjolou DOGO

P.4

Yas Togo-CETEF

Une alliance stratégique de taille et de vision

P.3



Sécurisé. Rapide.
Toujours avec vous.
Votre partenaire de confiance en Mobile Money

mixx
By yas

QR code and logos for bank and mobile money services.

Gestion des communes

Le leadership des femmes toujours valorisé au Togo

Le processus pour l'élection des maires et adjoints dans les 117 communes du Togo, s'est achevé le vendredi 17

développement de la nation togolaise. La particularité de ce processus, est cette part belle qui a été réservée aux femmes pouvant conduire la



octobre dernier. Une démarche qui représente une étape clé de la vie politique locale du pays. Dans

destiné de chaque commune. Après le passage des femmes à des postes clés



l'ensemble, la mise en place des bureaux exécutifs de chaque commune du pays s'est déroulée dans un esprit

comme la présidence de l'Assemblée nationale, la primature et autres..., la participation des femmes aux



de sérénité, de paix, de convivialité et d'inclusivité pour un meilleur

postes clés et politiques continue par augmenter grâce à une loi électorale qui



exige un nombre égal d'hommes et de femmes sur les listes de candidats. Ce qui justifie la forte représentation féminine au sein des instances locales du pays.

Ainsi six ans après les premières élections municipales pluralistes de 2019, les figures pouvant conduire la seconde mandature sont

poursuivre les efforts en matière de gouvernance locale et de développement communal. Ces femmes dynamiques ont su gagner la confiance d'une grande partie des conseillers de leur commune respective.

Ces choix, marquent désormais, un tournant décisif dans la gouvernance locale de toutes les communes du pays.



définitivement connues à l'issue d'un processus bien supervisé par les préfets, les

Ils s'inscrivent dans la politique de promotion de la femme, de l'équité et



chefs traditionnels, une délégation du gouvernement de la 8^{ème} République et les conseillers municipaux de chaque commune.

Conformément aux dispositions en vigueur, ces nouveaux acteurs dont la plus part sont des femmes, auront pour mission de

d'égalité genre du Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé. Une politique qui a évolué ces dernières années au Togo. Ce qui montre un véritable symbole d'engagement de la part du Président du Conseil pour un leadership féminin au Togo.

Notons que le Président



du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé reste ce grand Homme qui ne cesse de consacrer son agenda de politique de développement économique et social aux femmes et à leurs l'autonomisation. Son objectif, c'est de renforcer toujours leur leadership pour améliorer plus leurs participations à la vie politique et au processus de prise de décision au niveau local.

Encourager et de soutenir davantage les femmes à s'engager en politique locale, afin de garantir une représentation équilibrée et une prise de décision plus inclusive, demeure cette priorité du Président du Conseil.

Ces élections qui viennent de rentrer dans l'histoire, renforce ainsi la gouvernance locale au Togo. C'est dire que la décentralisation poursuit son bonhomme de chemin et que l'ambition du gouvernement de la 8^{ème} République, c'est



de doter les communes de moyens nécessaires pouvant leur permettant de répondre efficacement aux besoins des populations et par ricochet à la consolidation de la démocratie participative et au développement équilibré du territoire national.

Elom

Washington

L'engagement du Togo pour une gouvernance économique

Du 13 au 18 octobre dernier, s'est tenu à Washington les travaux des assemblées annuelles du Fonds Monétaire International (FMI) et du Groupe de la Banque Mondiale. Lors de cette rencontre avec la délégation togolaise, le ministre des Finances et du Budget, Georges Barcola, a eu plusieurs rencontres avec les responsables de ces institutions financières. Les échanges ont principalement porté sur les réformes économiques engagées par le Togo et sur les appuis nécessaires à leur mise en œuvre.

Lors de ces têtes-à-têtes avec les responsables des

institutions de Bretton Woods, le ministre Georges Barcola leur a présenté les principales orientations de la stratégie économique du Togo. Une orientation qui selon lui, est axée sur la maîtrise de la dette publique, le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques ainsi que la promotion d'un environnement propice au développement du secteur privé.

Le ministre dans ses propos, est revenu sur le programme des institutions de Bretton Woods qui vise à soutenir la mise en œuvre de réformes

structurelles et de politiques macroéconomiques robustes. À travers ce programme, le pays a bénéficié, dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant total de 293,6 millions de DTS, soit environ 400 millions de dollars.

C'est le lieu pour lui de leur faire cas des différentes avancées enregistrées par son pays.

À ce jour, le Togo a bénéficié de décaissements cumulés d'environ 129 millions de dollars dans le cadre du programme FEC. Ainsi par rapport à cette nouvelle minssion, le Togo espère une fois de plus, de nouveaux décaissements du



FMI.

Face aux partenaire et financiers, le ministre a de nouveau, réaffirmé, la volonté du son pays à poursuivre une gouvernance économique

rigoureuse, en cohérence avec les objectifs de la Feuille de route gouvernementale 2025 ainsi que les réformes déjà engagées.

Agbé

Yas Togo-CETEF

Une alliance stratégique de taille et de vision

Yas Togo premier au plan national en termes de couverture de réseau et le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), viennent de renouveler leur contrat de partenariat. Pour une durée de trois (03) ans, cet acte fort a été une fois de plus concrétisé le mardi 07 octobre dernier au siège de la direction générale de Yas Togo à Lomé. Une démarche qui s'inscrit dans la vision de transformation structurelle du secteur créatif et entrepreneuria togolais.

Ce renouvellement de partenariat, marque une fois encore une autre étape importante dans la continuité d'une relation bâtie sur la confiance, la performance et l'engagement commun pour la promotion du made in Togo, de l'entrepreneuriat local et de la créativité africaine. C'est un acte fort qui consolide davantage la coopération fructueuse au service du développement économique, culturel et social du Togo. Egalement il vient renforcer une synergie déjà exemplaire entre le secteur public et un acteur privé innovant, engagé dans la transformation numérique et le développement durable du pays.

Visibilité et innovation

Notons depuis son rebranding, Yas Togo s'impose comme un véritable acteur majeur dans la valorisation des talents, de l'entrepreneuriat jeune et de l'innovation sociale.

Par contre, le CETEF, pour sa part, demeure toujours la principale plateforme nationale d'accueil d'événements d'envergure, tels que la Foire Internationale de Lomé, les salons sectoriels et les initiatives économiques régionales.

De par ce renouvellement de contrat, Yas Togo et le CETEF s'engagent de nouveau à réaffirmer leur volonté commune de renforcer la synergie entre économie, culture et innovation, en mettant en place des actions conjointes visant à promouvoir la visibilité des entreprises locales ; à soutenir la création



l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et permettra d'encourager la responsabilité sociétale et environnementale dans l'organisation des

édition de la Foire Internationale de Lomé, il prévoit la cogestion de différentes initiatives visant à positionner le CETEF comme un

renforcement de capacité seront aussi déployées à l'endroit du CETEF dans le but de les amener à mieux optimiser leur gestion et améliorer l'expérience des exposants ainsi que des visiteurs.

Pierre-Antoine LEGAGNEUR, Directeur Général de Yas Togo estime que ce renouvellement de partenariat, traduit la confiance mutuelle qui existe entre Yas Togo et le CETEF. Par rapport à cette action, il a fait comprendre aux uns et aux autres, qu'ils partagent désormais même vision qui est celle d'un Togo dynamique, créatif et tourné vers l'avenir.

En ce qui concerne le CETEF TOGO 2000, il réaffirme sa mission de vitrine économique du Togo, en accueillant des événements d'envergure tels que la Foire Internationale de Lomé, plateforme majeure de



événements.

Les perspectives

Avec la concrétisation de ce partenariat qui intervient à quelque mois de la vingtième

hub régional d'innovation et d'échanges culturels. Egalement à travers ce partenariat, d'autres actions conjointes de communication, de digitalisation et de

promotion et d'échanges commerciaux dans la sous-région ouest-africaine.

Nouvelle Opinion

Jean-Pierre Fabre réélu maire de Golfe 4

Une volonté d'ouverture et d'inclusion politique

Le vendredi 17 octobre dernier, à l'issue de l'élection des maires et adjoints par les conseillers municipaux, Jean Pierre Fabre président national de l'ANC, a réélu maire de la commune Golfe 4. Les résultats de ce scrutin sur lequel chacun avait ses yeux braqués, marque un tournant décisif dans la politique de gestion des communes et envoie surtout un signal fort en termes de compromis et de négociation.

La réélection de Jean-

Pierre Fabre n'était pas acquise d'avance. Car son parti, loin d'avoir obtenu la majorité des sièges au sein du conseil municipal, était même devancé par le parti UNIR, qui arrive en tête avec un élu de plus. Cette configuration politique laissait planer de sérieux doutes sur la possibilité pour le maire sortant de conserver son fauteuil.

Pourtant, le scénario s'est joué autrement. Selon les informations recueillies, le



parti UNIR, majoritaire, a décidé de ne pas présenter de candidat à la mairie, ouvrant ainsi la voie à une réélection de Fabre. Une décision qui a

pesé lourd dans la balance, et qui a permis aux alliés d'UNIR d'apporter un soutien décisif lors du vote.

Cette élection traduit une

volonté d'ouverture et d'inclusion politique. Dans un contexte marqué par des rivalités partisans, le geste du parti au pouvoir pourrait être interprété comme un signal en faveur d'une nouvelle ère de coopération locale au sein de la Cinquième République togolaise.

Jean-Pierre Fabre, désormais reconduit à la tête de Golfe 4, aura la tâche délicate de transformer ce consensus inédit en actions concrètes pour sa commune. Son mandat s'annonce à la fois comme une opportunité et un test politique majeur pour la gouvernance locale au Togo.

La Rédaction

Hommage à feu Gnassingbé Eyadéma

“À l'ombre du baobab”, un chef-d'oeuvre de Koudjolou DOGO

« A L'OMBRE DU BAOBAB », un ouvrage de l'Honorable Sénateur Henri Koudjolou Dogo, ancien ministre, qui a été dédicacé le samedi 18 octobre 2025, à Lomé. S'inscrivant dans le cadre des manifestations marquant les vingt (20) ans du rappel à Dieu du Général GNASSINGBE EYADEMA, Père de la Nation togolaise, cet

acteur politique de premier plan. Témoin direct, parfois confident privilégié du Président Eyadéma, et toujours profondément engagé, il ne se contente pas de relater : il analyse les dynamiques internes, les défis économiques et sociaux, ainsi que les relations internationales du Togo durant cette ère.

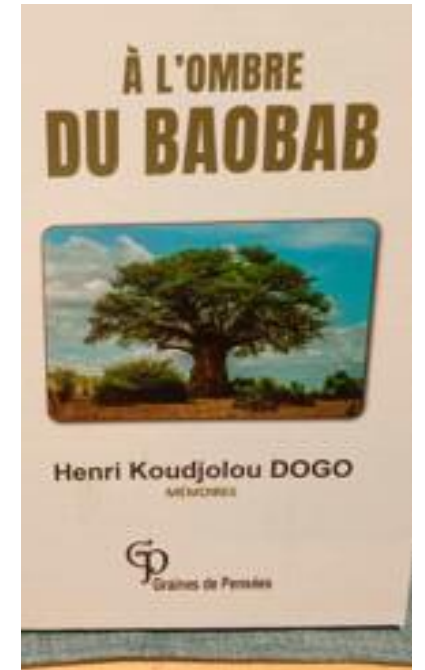
Notons que Henri Koudjolou DOGO est une figure discrète mais incontournable de la vie politique togolaise. Diplômé en sciences économiques et en planification, il entame sa carrière au Haut-Commissariat du Plan, qu'il dirige avant d'entrer au gouvernement. De 1972 à 1982, puis de 1990 à 1991, il occupe plusieurs postes ministériels de

Hodabalo AWATE, ministre de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières et président national du comité d'organisation des hommages, a montré que la promotion de la culture, de l'éducation à la citoyenneté, de la mémoire nationale et du patriotisme sous le leadership du Président du Conseil Faure Essozimn Gnassingbé, demeurent selon lui, de manière dynamique au cœur de l'action gouvernementale.

Car les initiatives visant la promotion de la culture, la valorisation des patrimoines locaux et l'encouragement des productions intellectuelles et artistiques, sont renforcées dans un contexte de modernité et d'ouverture. Une philosophie dans laquelle se situe l'ouvrage « À l'Ombre du Baobab ». Une philosophie qui selon lui, est celle d'un Togo qui se souvient, qui apprend de son passé pour bâtir son avenir, et qui honore ceux qui ont contribué à forger son destin.

Cet ouvrage selon lui, offre à la postérité un pan essentiel de leur mémoire nationale et devient ainsi un outil d'éducation civique et patriotique avec pour finalité de former un citoyen togolais fier de son identité, enraciné dans ses valeurs et tourné vers le progrès.

Pour le ministre, c'est un ouvrage qui mérite non seulement des félicitations, mais



communication.

Au demeurant, il a donc saisi cette occasion pour témoigner, au nom du Comité national d'organisation des hommages au Père de la Nation, sa profonde gratitude à Faure Essozimn GNASSINGBE, Président du Conseil, pour avoir autorisé l'organisation de cet événement. Egalement il lui a témoigné aussi toute l'admiration du peuple togolais pour sa politique éclairée de développement participatif et inclusif de leur pays, et pour l'épanouissement des populations togolaises.

Il a fait savoir que leur pays ne



événement d'envergure a rassemblé d'éminentes personnalités dont le président du Sénat représentant le Président du Conseil Faure Essozimn Gnassingbé.

Sous le Haut Patronage de Faure Essozimn GNASSINGBE, Président du Conseil, cet ouvrage qui a été publié par la maison d'édition « Graines de Pensées », est une contribution de l'auteur aux hommages rendus par le peuple togolais au Père de la Nation à l'occasion du 20ème anniversaire de son décès.

C'est également un ouvrage qui se présente comme un témoignage de ce que le Sénateur Henri Koudjolou Dogo sait du Général GNASSINGBE EYADEMA et de ce qu'il a vu ou entendu de ce personnage emblématique qu'il a servi durant plus de trente ans.

Les coulisses du pouvoir

De la naissance du régime à sa longévité exceptionnelle, en passant par ses crises et ses méta morphoses, l'auteur de cet ouvrage Henri Koudjolou DOGO partage les souvenirs encore vifs d'un haut fonctionnaire devenu

Hommage vibrant à la mémoire collective

À l'ombre du Baobab de Henri Koudjolou DOGO, est une contribution précieuse à la compréhension d'une époque complexe. Selon l'auteur, c'est



une parole rare, nourrie de fidélité, d'expériences et de recul, pour comprendre, transmettre, édifier et rassembler. "Des mémoires d'espérance pour un Togo uni et prospère" relate ce livre de neuf (09) chapitres.

Qui est Henri Koudjolou DOGO

premier plan. Entre-temps, il siège à la direction de la multinationale Air Afrique. Fidèle compagnon du Président Eyadéma jusqu'à son décès en 2005, il demeure l'un des rares témoins de l'intérieur de cette



époque.

Sénateur de la V République togolaise, il signe ici, à l'occasion de la commémoration du 20 anniversaire du rappel à Dieu du Père de la Nation, ses mémoires politiques, en forme d'hommage et de méditation sur un demi-siècle d'histoire nationale.

Par rapport à cet événement,

aussi une vulgarisation sur l'ensemble du territoire et hors de leurs frontières. Il vient s'ajouter à toute la panoplie d'ouvrages produits par les enseignants-chercheurs, membres de la commission scientifique, et l'ensemble des récits recueillis par les membres de la commission

cesse de rayonner dans le concert des nations, hissant leur drapeau au firmament de l'échiquier international, grâce au leadership et à la diplomatie discrète mais pragmatique et agissante du Président du Conseil.

Elom

Forum des Agents des Douanes de l’UEMOA

Les travaux s'ouvrent ce jour à Lomé

Ce lundi 20 octobre 2025, s'ouvre à Lomé, la 13e édition du Forum des Agents des Douanes de l’Union. Placée sous le parrainage de la Commission de l’UEMOA, cette rencontre annuelle regroupe les administrations douanières des États membres de l’Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Placé sous le thème, « L’intelligence artificielle et les

administrations douanières de l’UEMOA : levier d’efficacité et d’intégration régionale », les participants vont échanger durant cinq jours sur les enjeux, les opportunités et les perspectives liés à l’introduction de l’intelligence artificielle (IA) dans la gestion douanière. Les discussions porteront notamment sur l’impact de l’IA dans l’amélioration de l’efficacité du contrôle douanier, la facilitation des échanges



commerciaux, ainsi que le renforcement des dispositifs de gestion des risques aux frontières.

Le choix porté sur Lomé d’abriter ce forum, témoigne de

l’engagement du Togo à soutenir les initiatives régionales en faveur d’une douane moderne, performante et intégrée. Également ce choix illustre de la volonté des États membres à

moderniser et à renforcer la performance des services douaniers à l’ère du numérique.

Créé en 2010, le Forum des Agents des Douanes constitue une plateforme privilégiée d’échanges, de partage d’expériences et de renforcement de la coopération entre les administrations douanières des huit États membres de l’Union. Il contribue aussi à promouvoir une meilleure intégration régionale en harmonisant les pratiques douanières et en facilitant la libre circulation des biens et des services dans l’espace communautaire.

Kodjovi

Biashara Africa

L'édition 2025 se déroule au début du mois de novembre

Lomé la capitale togolaise, s'apprête à accueillir après le Rwanda, la troisième édition du Biashara Africa, un forum de commerce et d’investissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). L’événement aura lieu du 03 au 05 novembre 2025 au Palais des congrès de Lomé. Décideurs publics, opérateurs économiques, investisseurs et acteurs du secteur privé africain sont attendus pour échanger sur les défis et opportunités liés à la mise en

œuvre effective de la ZLECAf. Organisé en collaboration avec le secrétariat de la ZLECAf, ce forum servira de plateforme de partage d’expériences et de promotion des échanges intra-africains. Il mettra un accent particulier sur le développement des chaînes de valeur régionales et continentales, la connectivité logistique et la diversification des partenariats économiques entre les pays membres de l’Union africaine.

Avec l’édition 2025, l’organisation a prévu des



sessions plénières de haut niveau, des ateliers thématiques et des rencontres B2B destinées

à stimuler la coopération entre les secteurs public et privé. Pour faire de ce forum un

beritable réussite, le ministère délégué auprès du ministre de l’économie et de la veille stratégique, chargé du commerce et du contrôle de la qualité, a dans un communiqué, invité les opérateurs économiques à s’enregistrer sur ce lien <https://bit.ly/3Ld5tDK>>

Pour participer à ce grand rendez-vous.

Pour le Togo, qui fait partie des pays les plus engagés dans la mise en œuvre de la ZLECAf, cet événement constituera une vitrine qui permettra de valoriser ses atouts, d’attirer de nouveaux investissements et de renforcer la compétitivité de ses entreprises sur le marché continental.

Elom



exoneration.otr.tg

Gest exo

Plateforme de demande et d'octroi des exonérations et franchises au cordon douanier

OTR
Office Togolais des Recettes

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan
Directeur de publication:
El Hadj TCHAGNAO Arimiyao Cel: 91 36 37 55
Secrétariat de la Rédaction:
Agbékponou Junior
Rédacteurs:
Tchagnao El Hadj Arimiyao Agbékponou Junior Ramzad Maroine Tchagnao Stanislas
Mise en page
Benjamin Tchabi
Imprimerie
Yanidel print, Tokoin Doumasséssé
Tirage:
2000 exemplaires

Liberté de la presse à l'ère de l'IA

L'UK et l'OTM explorent les nouveaux défis

L'intelligence artificielle s'installe peu à peu dans les rédactions, comme un rapide, précis, parfois bluffant, cet allié numérique promet de transformer le journalisme. Mais derrière l'enthousiasme, une question persiste : jusqu'où peut-on lui faire confiance sans mettre en péril la liberté de la presse, ce pilier de toute démocratie ?

Projet FOE Togo
2023-2025

WEBINAIRE
Organisé par l'UK avec l'appui de l'OTM

THÈME : « COMMENT PRÉSERVER LA LIBERTÉ DE LA PRESSE FACE À L'IA EN EXPLOITANT SES OPPORTUNITÉS ET EN MITIGEANT SES RISQUES ? »

Dr MOUZOU Palakyém
Maître de Conférences en Linguistique

Modérateur : Dr TAKOUGNADI Yoma (MC)
Coordonnateur de la licence professionnelle en métiers de la communication, UK

Dr AZIALE Komlan
Maître de Conférences en Philosophie politique et sociale

17 Oct. 2025

Heure 10h-12h30

Lien ZOOM : <https://bit.ly/4q9veoE> ID de réunion: 894 4578 6119, Code secret: 22191

C'est autour de cette interrogation que l'Université de Kara (UK) et l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) ont réuni, le vendredi 17 octobre 2025, chercheurs, journalistes et étudiants pour un webinaire sur le thème : « Comment préserver la liberté de la presse face à l'intelligence artificielle en exploitant ses opportunités et en mitigeant ses risques ? ». L'événement s'inscrit dans le cadre du projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo ».

Le Dr Komlan Aziablé, maître de conférences en philosophie politique et sociale, a ouvert les échanges en posant les bases : les fondamentaux de la liberté de la presse au Togo et le cadre juridique entourant l'usage de l'intelligence artificielle. Selon lui, si les technologies d'IA offrent de nouveaux outils pour informer, elles comportent aussi des risques systémiques pour la liberté d'expression. « L'utilisation de l'IA pour les médias peut entraîner des risques pour la liberté de la presse, notamment la censure automatisée ou la surveillance des journalistes et citoyens. Les outils des IA peuvent être utilisés pour contrôler, filtrer et manipuler l'information, ce qui remet en question le principe fondamental de liberté d'expression », a-t-il averti. Une alerte qui trouve écho dans les inquiétudes mondiales autour de la désinformation générée par les machines, du profilage algorithmique ou encore des biais intégrés dans les modèles de langage. Le philosophe a rappelé que la liberté de la presse au Togo repose sur des dispositions constitutionnelles et législatives garantissant l'expression libre, mais « dans un équilibre délicat avec la responsabilité et le respect des autres droits ».

Si la première communication a mis en lumière les menaces potentielles, la seconde, présentée par le Dr Palakyém Mouzou, maître de conférences en linguistique, a insisté sur les opportunités à saisir. « L'IA est un levier puissant pour améliorer la productivité journalistique, mais son usage doit être encadré par une charte éthique, une formation continue des journalistes et une transparence vis-à-vis du public. »

L'enjeu est de préserver un journalisme humain, critique et indépendant, tout en bénéficiant des outils technologiques », a-t-il souligné. Le linguiste plaide pour une supervision humaine systématique de l'IA dans les rédactions, afin d'assurer la traçabilité et la fiabilité des contenus. Selon lui, la machine doit servir la créativité, non la remplacer. Automatiser la transcription d'interviews, accélérer la recherche documentaire ou aider à la vérification des faits : autant d'usages qui, bien maîtrisés, peuvent redonner du temps aux journalistes pour l'enquête, l'analyse et la narration. « Dans tous les cas, il faudrait mettre l'IA du côté des médias et écrire un nouveau chapitre dans l'histoire du journalisme qui se poursuit », a conclu Dr Mouzou. Pour un journalisme augmenté, non déshumanisé.

Le débat lancé à Kara rappelle qu'à l'ère des algorithmes et des robots-rédacteurs, la véritable valeur du journalisme reste profondément humaine. Si la machine sait reproduire la forme d'un texte, seule la conscience du journaliste peut en saisir le sens, la nuance et la portée démocratique. Encore faut-il, pour cela, une volonté politique et professionnelle d'instaurer des garde-fous éthiques, une éducation aux médias adaptée et une réglementation claire.

Serge



Criminalité faunique

Trois trafiquants de produits fauniques condamnés

Le délibéré d'une affaire liée au trafic de produits fauniques a été prononcé, mercredi 15 octobre 2025, à Atakpamé, chef-lieu de la Région des Plateaux. En effet, le Tribunal de première instance d'Atakpamé a condamné A. Salam, H. Souleman et A. Djerilou, pour flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale d'une grosse défense d'éléphant, une espèce intégralement protégée par les lois nationales et la convention CITES.

Le tribunal a délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et contradictoirement en matière correctionnelle, que les prévenus sont coupables, se-lon le juge, de destruction et de tentative de commercialisation directe sans droit, d'une grosse défense d'éléphant le 5 juin 2025.

Et, sont condamnés : A. Salam, le chasseur qui a tué l'éléphant, à 12 mois avec 7 mois de sursis et de 20 millions de francs CFA d'amende, H. Souleman et A. Djelilou à 12 mois dont 9 mois de sursis avec 20 millions d'amende chacun pour complicité. En réparation du préjudice, les trois détenus sont solidairement condamnés à verser 15 millions de dommage et intérêt à la victime qu'est l'Etat togolais.

D'abord pour condamner les trafiquants, le juge a fait référence à l'article 761 du nouveau code pénal du Togo qui dit clairement que la destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code.

Ensuite, le juge, pour rappel de sensibilisation, a souligné que les espèces animales dont l'éléphant, le pangolin et autres sont protégés, de même que les espèces marines dont le requin et les espèces végétales comme l'iroko et d'autres arbres sont protégés.

« Lorsqu'on tue ces animaux protégés on détruit la chaîne humaine. Lorsqu'on tue les animaux en désordre, d'abord les générations futures ne connaîtront plus ses espèces, ensuite on détruit l'équilibre de l'écosystème. Vous allez dire que ce sont des animaux, mais ces animaux sont protégés et ne doivent pas être tués. Je nous invite à participer à la politique de l'Etat de la protection des espèces en voie d'extinction », a-t-il déclaré.

« Un éléphant est un animal protégé par l'Etat togolais et les textes internationaux ratifiés par notre pays. Mais les gens vont

violer encore l'espace de ces espèces sauvages protégées qui sont en voie d'extinction, sans autorisation pour les tuer. Cette manière de procéder est une destruction de l'environnement. Et, les trois détenus savent tous que la commercialisation de l'ivoire est interdite. Ils ont donc agi en connaissance de cause et sape du coup la politique de la protection de l'environnement de l'Etat Togolais. La destruction et la tentative de commercialisation directe sans droit des pièces d'espèces en voie d'extinction, est punie par l'article 761 du nouveau code pénal », a ajouté le procureur.

Les trafiquants, tous de nationalité Togolaise, sont

avec l'ivoire à bord d'une voiture de transport public, jusqu'au lieu de la livraison. Le principal fournisseur faisant partie des interpellés, a avoué être l'auteur de l'abattage de l'éléphant dont il détenait la défense pour vendre à un prix de plus de trois millions de francs CFA.

L'un des complices Souleman à la barre, a reconnu que la grosse pointe d'ivoire appartenait à Salam le chasseur et qu'ils devaient la vendre à plus de trois millions de francs CFA. Salam, a reconnu être le propriétaire de la défense d'éléphant qu'il a convoyé de Pagala pour la vente à Atakpamé et d'ajouter que les vrais propriétaires de l'ivoire sont au

inventaires fauniques menés par le WWF et ses partenaires dans certains pays africains dont le Togo, ont révélé que les populations d'éléphants avaient diminué de plus de 70% en l'espace de dix ans. Du coup, WWF encourage les tribunaux à continuer à faire preuve de fermeté à l'égard des trafiquants d'ivoire et des braconniers pour les empêcher de tuer systématiquement des éléphants.

Malgré les dispositions légales en vigueur au Togo, le braconnage des éléphants prend toujours de l'ampleur et le Togo continue aussi d'être un couloir de transit du commerce illégal d'ivoire.

Aussi, le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces dans la nature, dont l'éléphant. Au cours des trois dernières années, environ un cinquième de la population totale d'éléphants d'Afrique a été tuée pour l'ivoire, selon l'UICN. Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes

d'animal lié à la forte demande internationale de l'ivoire et d'autre part, l'exploitation abusive des ressources naturelles nécessaires aux éléphants du fait de l'agriculture industrielle et des occupations anarchiques de leur habitat.

La lutte contre le braconnage des éléphants relève des compétences des autorités qui, d'une part, ont ratifié des textes nationaux et internationaux sur la protection des espèces menacées et, d'autre part, ont mis en place des services dédiés à la protection de la faune et de la flore sauvages afin de contrer efficacement le commerce international d'ivoire. Du coup, le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes, souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages.

Le trafic d'ivoire, de peaux de panthère et d'écailles de pangolin



impliqués dans un réseau criminel international très organisé. Ils faisaient passer en contrebande, les défenses d'éléphants à travers les frontières de la sous-région, notamment du Ghana d'où provient la gigantesque défense d'éléphant.

Pour acheminer la grosse défense d'éléphant à Atalo, les trafiquants présumés l'ont mis dans un sac à céréales, sous forme de colis. Le fournisseur, membre d'un réseau de braconniers dans la faune, a transporté l'ivoire à dos d'une moto depuis la frontière Togo- Ghana pour la région centrale du Togo aidé par ses deux complices.

A trois, ils ont selon eux, pris la route pour la ville d'Atakpamé

Ghana.

Le Togo, conformément à ses engagements internationaux relatifs à la convention de Washington de 1977 portant sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, doit se faire le devoir de punir les trafiquants de produits fauniques avec rigueur et l'application effective de la loi par de fortes peines d'emprisonnement fermes, seul moyen de dissuader les trafiquants ou d'envoyer un message fort aux autres qui sont impliqués ou qui pourraient avoir l'intention de mener de telles activités illégales.

En effet, le pays a perdu plus de 80% de ses éléphants, et ceci, à cause du braconnage. Les

profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages.

Selon un récent rapport de l'UICN sur le statut des éléphants africains, il reste-rait quelques 10.000 éléphants dans toute l'Afrique de l'Ouest, et plus de cent vivent actuellement au Togo, une population encore très fragile qui aura besoin de plusieurs années pour se reconstituer. A part le braconnage, deux autres facteurs sont considérés comme étant la cause de cette baisse drastique de l'effectif des éléphants : d'une part, l'accroissement du trafic illégal

représente une menace majeure pour la biodiversité togolaise. La disparition progressive de ces espèces emblématiques compromet l'équilibre des écosystèmes et affaiblit les efforts de conservation engagés par le gouvernement et ses partenaires.

Rappelons que ce sont les agents de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) d'Atakpamé et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), en collaboration avec EAGLE-Togo, qui ont arrêté le 5 juin 2025, à Atalo, quartier périphérique de la ville d'Atakpamé, les trois présumés trafiquants en possession de la grosse défense d'éléphant qu'ils s'apprêtaient à vendre.

mixx
By **Uas**

Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

